



Demande d'un permis de conduire professionnel / Certificat ADR



Réservé à l'administration
Numéro du permis luxembourgeois / ADR
Date de réception du dossier

Signature du demandeur
UNIQUEMENT en couleur noire
sans dépasser ni toucher les bords de la case

Données du demandeur

Nom / Prénom : _____

Lieu et date de naissance : _____ / ____ / ____

Adresse (n°, rue, CP, Localité) : _____

Numéro de téléphone : _____

E-mail : _____

J'ai pris note des dispositions sous 6) de l'article 2 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, selon lesquelles mon permis de conduire pourra être retiré sur décision du Ministre, ayant les Transports dans ses attributions, lorsqu'il est constaté que j'ai fait des déclarations inexactes ou que j'ai usé de moyens frauduleux pour obtenir un permis de conduire. Les données reprises sur la présente, tout comme les pièces jointes feront, dans le cadre de la gestion des permis de conduire, l'objet d'un enregistrement et d'un traitement électronique en conformité avec la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Je déclare, par ma signature, avoir lu et approuvé les informations se trouvant sur cette demande et je certifie l'exactitude des données fournies.

Type de la demande

(veuillez cocher la case appropriée)

<input type="checkbox"/>	Permis de conduire professionnel pour résidents luxembourgeois *
<input type="checkbox"/>	Carte de qualification professionnelle pour résidents de l'EEE **
<input type="checkbox"/>	Certificat ADR **

* Je souhaite retirer mon nouveau permis au guichet de :

Rue Notre-Dame- Luxembourg (Guichet.lu - bureau d'accueil) Sandweiler Esch/Alzette Marnach

** Le document vous sera envoyé par courrier.

Documents à joindre à la demande

- (1) Photo récente de 45/35 mm sur papier souple, la tête prise de face ayant au moins 20 mm de hauteur et répondant aux exigences de l'article 78 du Code de la Route.
- (2) Photocopie recto/verso lisible du permis de conduire national ou étranger.
- (3) Pour les résidents de l'EEE, une photocopie lisible d'un document d'identité valide (carte d'identité, passeport, titre de voyage, ou autre), permettant l'identification du requérant.
- (4) Photocopie du certificat de participation à la formation professionnelle